



MOUNIR MAHJOUBI
SECRETARE D'ÉTAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU NUMERIQUE

DELPHINE GENY-STEPHANN
SECRETARE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES



Paris, le 15 octobre 2018
783

**Lancement de France Num,
la nouvelle initiative d'accompagnement à la transformation numérique
des TPE / PME**



FRANCE NUM

Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du numérique, **Delphine Gény-Stephann**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances et **Harold Huwart**, représentant le Président de Régions de France Hervé Morin, ont lancé ce lundi 15 octobre, **France Num**, la nouvelle initiative d'accompagnement à la transformation numérique des TPE / PME.

France Num est une initiative destinée à aider et soutenir les TPE et PME dans leur transformation numérique. **Elle vise à permettre à toutes les TPE et PME françaises, de lancer leur transformation numérique d'ici 3 ans.** L'initiative repose sur 4 axes d'action :

- **une marque forte pour fédérer les acteurs et apporter une réponse aux entreprises en recherche d'accompagnement** : l'ensemble des actions menées par l'Etat, les Régions et leurs partenaires sont regroupées derrière la bannière France Num.
- **un réseau d'accompagnement - « les Activateurs France Num »** : plus de 900 Activateurs, répartis sur toute la France sont déjà mobilisés pour conseiller les entreprises qui souhaitent réaliser leur transformation numérique. Ce réseau continue à se renforcer chaque jour pour que chaque entreprise puisse bénéficier d'un accompagnement de proximité.
- **une plateforme de ressources personnalisées** : la plateforme France Num vise à offrir une solution innovante pour se sensibiliser aux enjeux de la transformation numérique, obtenir une recommandation, trouver les « Activateurs France Num » à proximité, identifier les événements et les rencontres organisés localement, trouver des offres de financement, etc...
- **une nouvelle offre de prêts** : les difficultés de financement sont l'un des freins à la transformation numérique. Pour palier cela, le groupe Banque européenne



d'investissement, l'Etat et Bpifrance se mobilisent, au moyen d'une garantie de place qui permettra à des banques partenaires d'octroyer près d'un milliard d'euros de prêts aux TPE/PME à des conditions favorables. Ils seront proposés dans le courant de l'année 2019 et seront en priorité de moins de 25 000 euros.

France Num a été conçue conjointement par les Régions de France et l'État, qui en assureront le pilotage coordonné tout au long de son déploiement. Elle regroupe plus de 25 partenaires, tous acteurs de la transformation numérique des TPE/PME. Cette coopération permettra de répondre aux besoins des TPE et des PME de manière concrète et au plus près du terrain.

« France Num est notre initiative commune pour répondre à l'ensemble des difficultés rencontrées par les entreprises dans la mise en œuvre de leur transformation numérique. Elle permet d'adresser ensemble, avec tous les acteurs de terrain au premier rang desquels les Régions, l'enjeu primordial de la numérisation de notre économie. Cette initiative sera adaptée en permanence pour apprendre de tous et maximiser son efficacité. » indique Mounir Mahjoubi.

« Nous créons également un nouveau type de prêts avec Bpifrance et la Banque européenne d'investissements (BEI). Elles apporteront leur garantie aux banques commerciales pour proposer des prêts très avantageux dédiés au développement numérique des PME et TPE. Les entreprises n'auront pas de garanties à fournir pour ces prêts, qui pourront aller jusqu'à 25 000 €. Leur remboursement s'étalera sur des périodes longues de 5 à 7 ans avec une enveloppe d'un milliard d'euros sur trois ans », a souligné Delphine Gény-Stephann.



Les partenaires

- L'ensemble des partenaires publics et parapublics: la plateforme cybermalveillance.gouv.fr, l'Agence nationale des systèmes d'information, l'ARCEP, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, l'Association française des utilisateurs de télécommunications (AFUTT), la Banque de France, la Banque Européenne d'Investissement, Bpifrance, Business France, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, les Chambres d'Agriculture, les Chambres de Commerce et d'Industrie et CCI France, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat et leur Assemblée Permanente, France Université Numérique, l'Institut Supérieur des Métiers, le Médiateur des Entreprises, les Offices du Tourisme et Offices du Tourisme de France ;
- Les structures de professionnels proches des TPE/PME : l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (AFNIC), l'Association Transition Numérique Plus, CINOV-IT, CPME, le Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables, la Fédération Bancaire Française, la Fédération des Centres de Gestion Agréés, France Active, MEDEF et le Syntec Numérique.



Pour en savoir plus :

Le dossier de presse : https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/DP_FranceNum.pdf

La plateforme France Num : <https://www.francenum.gouv.fr/>

Contacts presse :

Cabinet de Mounir Mahjoubi : 01 42 75 77 22

Cabinet de Delphine Gény-Stephann : 01 53 18 44 38

Contact Régions de France : asalvi@regions-france.org